MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

CABINET



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

2 1 007, 2021

Ouagadougou, le

COMMUNIQUE

Faisant suite à la décision de suspension des activités du Conseil norvégien pour les réfugiés en date du 27 septembre 2021, les responsables de ladite organisation ont, à travers plusieurs démarches, fait leur mea culpa et pris l'engagement que de tels actes ne se reproduiront plus.

C'est pourquoi, par le présent communiqué, j'ai le plaisir d'informer l'ensemble de la communauté humanitaire de la levée de la suspension des activités du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) et ce, à compter de la date du 21 octobre 2021.

Tout en exhortant les acteurs humanitaires au respect strict des décisions du Gouvernement, je voudrais les inviter à une meilleure collaboration avec les services gouvernementaux dans la mise en œuvre de leurs activités sur le terrain.

Hélène Marie Laurence MARCHAL Officier de l'Ordre de l'Étalon